

Consignes à suivre en cas d'incendie

Incendie



Gardez votre calme et donnez l'alarme
Appelez le 18 ou le 112

Produits dangereux



Ils se trouvent :

Responsable(s) de l'évacuation en cas d'incendie et/ou personnel habilité

Extincteur le plus proche



Il se trouve :

- Attaquez le foyer au moyen de l'extincteur le plus proche sans prendre de risques et en respectant les distances de sécurité

Evacuation des locaux



En cas de chaleur ou de fumée, baissez-vous l'air frais est près du sol

- Evacuez les locaux dès que vous entendez l'alerte et/ou l'alarme incendie
 - Suivez les consignes du responsable d'évacuation
 - Dirigez-vous vers les sorties de secours
 - N'utilisez jamais les ascenseurs ou les monte-charges pour évacuer
 - Fermez portes et fenêtres derrière vous, ne revenez pas en arrière
- Si les escaliers sont bloqués, manifestez votre présence aux fenêtres**

Point de rassemblement



Il se trouve :

- Rendez-vous au point de rassemblement
- Assurez-vous que tous vos collègues sont bien présents
- En cas d'absence d'un collègue, alertez le responsable d'évacuation

Accident - Urgences - Secours aux blessés



**SAMU : 15 - Police : 17 - Pompiers : 18
ou appelez le 112**

La trousse de premiers secours se trouve :

Les sauveteurs secouristes du travail (SST) de l'entreprise

Laissez toujours libres les issues et les dégagements pour les secours, n'encombrez pas les sorties